Rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier 2022

Municipalité de Saint-Barnabé-Sud

Chers citoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur.

Voici donc les grandes lignes du rapport financier :

REVENUS	**2022**
Taxes	1 458 640 $
Compensation tenant lieu de taxes	20 200 $
Autres revenus	17 277 $
Transfert	138 744 $
Services rendus	112 882 $

DÉPENSES	**2022**
Administration générale	460 264 $
Sécurité publique	426 788 $
Transport	444 729 $
Hygiène du milieu	495 607 $
Santé et bien-être	647 $
Aménagement, urbanisme et développement	33 496 $
Loisirs et culture	105 081 $
Frais de financement	64 752 $

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ DE L'EXERCICE FINANCIER	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	988 207 $
Excédent de fonctionnement affecté	214 293 $
Réserves financières et fonds réservés	278 663 $
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(92 674) $
Financement des investissements en cours	(169 933) $
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	7 115 708 $
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	0 $
Total excédent (déficit) accumulé	8 334 264 $

RÉSUMÉ	2022
Immobilisations	7 599 968 $
Dette à long terme	2 983 020 $

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le détail de la rémunération versée pour l'année 2022.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS	2022
Rémunération annuelle du maire	10 833 $
Allocation de dépenses du maire	5 416 $
Rémunération annuelle des conseillers	22 469 $
Allocation de dépenses des conseillers	11 233 $

En conclusion, le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je tiens à rendre hommage aux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires pour le bénéfice de l'ensemble de nos citoyens.

Je désire également remercier les membres du conseil municipal ainsi que les gestionnaires qui ont démontré une attention particulière dans l'administration des fonds publics de façon à réaliser de nouveaux projets tout en nous permettant de maintenir une bonne santé financière. Je tiens à mentionner le travail des membres de l'équipe municipale qui quotidiennement travaille afin d'offrir un service de qualité pour tous les citoyens.

Merci de votre confiance,

Alain Jobin, maire